



UNIVERSITÉ PARIS-EST VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCES-VERBAL

CONSEIL ACADEMIQUE

**SEANCE PLENIERE
DU
LUNDI 1^{ER} OCTOBRE 2018**

Parmi les membres du Conseil, étaient présents :

M. DUBOIS-RANDE Jean-Luc, Président
Mme CADUSSEAU Josette, Vice-Présidente à la CFVU
M. GILBERT Simon, Vice-Président à la Commission Recherche

Membres de la Commission Recherche :

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

M. COHEN José
M. FRETIGNE Cédric
M. MATHIEU Claude
Mme NAILI Salah
M. ZIDI Mustapha
M. FUNALOT Benoît
M. HODEL Jérôme
M. TUTIN Christian

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme DUPONT Lise
M. JARDAT Rémi

Collège C :

Mme DI BIAGIO Claudia
Mme CHARREIRE Hélène
Mme GUILLIN Amélie
Mme HARBELOT Isabelle
M. RIPOLL Fabrice

Collège E, des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS ITRF) :

M. GRAVE Christine
Mme SCHINDLER Evelyne
M. VALADE Sébastien
Mme CORINUS Chantal

Collège dit « des usagers » :

Titulaires

Mme GONZALES Elise
M. SAES Guillaume

Membres de la CFVU :

Collège A2 :

Mme HANCOCK Claire

Collège A4 :

M. ANDUJAR Pascal

Collège B1 :

Mme GOULLET de RUGY Anne

Collège B2 :

Mme BOURDIE Annie

Collège B4 :

Mme D'ANGLEMONT de TASSIGNY Alexandra

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

Mme GERME Gisèle

Mme FLEURY Murielle

Mme DANGABO MOUSSA Félicité

Mme SIVADJY Alice

Collège dit « des usagers » :

Titulaires

M. BUKOVEC Richard

Mme CHAUX Annabelle

Mme GOBOUT Mathilde

M. OLA-DAVIES Kulwa

M. PERRUCHOT Grégoire

M. VINCENT Lhéo

Suppléants

M. LE QUILLEC Hugo

M. TAMBURIC Nikola

Collège dit « des personnalités extérieures » :

Titulaires

Mme FISTAHL Carole

Mme CADET Lucile (procuration donnée à Mme GOULLET de RUGY)

Parmi les membres du Conseil, étaient présents par procuration :

Au titre de la Commission Recherche :

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

Mme BASTUJI-GARIN Sylvie (procuration donnée à M. COHEN)

Mme LALEAU Régine (procuration donnée à M. FRETIGNE)

M. FERRE Vincent (procuration donnée à Mme GRAVE)

Mme PELZ Elisabeth (procuration donnée à M. TUTIN et Mme GRAVE)

Collège B dit « des autres enseignants » :

M. POMA Roberto (procuration donnée à Mme GOULLET de RUGY et Mme HARBELOT)

Collège C :

M. LEVREL Lucas (procuration donnée à Mme DANGABO MOUSSA)

Collège dit « des usagers » :

Titulaires

Mme INSUA BELFER Maryna (procuration donnée à M. SAES)

Collège dit « des personnalités extérieures » - à titre personnel :

Titulaire

M. GROS Frédéric - (procuration donnée à M. DUBOIS-RANDE et Mme FERRAT)

Au titre des membres de la CFVU :Collège A1 :

M. BOFFA Romain (procuration donnée à M. MATHIEU (CR) et M. FRETIGNE (CR))
Mme ANCEL Marie-Elodie (procuration donnée à Mme LAIK)

Collège A2 :

Mme ARAB Nadia (procuration donnée à Mme HANCOCK)

Collège A3 :

M. MELLOUK Adelhamid (procuration donnée à M. MATHIEU (CR) et M. FRETIGNE (CR))
Mme CONDON Sylvie (procuration donnée à Mme D'ANGLEMONT de TASSIGNY)

Collège A4 :

Mme PIRENNE France (procuration donnée à M. ZIDI (CR))

Collège B3 :

M. MORIN Christophe (procuration donnée à M. SAVIDAN (CR) et Mme FERRAT)
Mme LAIK Barbara (procuration donnée à Mme BOURDIE)

Collège B4 :

M. LEMONNIER François (procuration donnée à Mme D'ANGLEMONT De TASSIGNY)

Collège dit « des usagers » :Titulaires

M. CHAMBON Tristan (procuration donnée à M. TAMBURIC)
M. CHENTOUF Corentin (procuration donnée à M. TAMBURIC)
Mme DECHAUME Amandine (procuration donnée à M. LE QUILLEC)
M. DILLENCHNEIDER Kévin (procuration donnée à M. PERRUCHOT)
Mme LETONDEUR Estelle (procuration donnée à M. VINCENT)
Mme MICHEL Victorine (procuration donnée à M. OLA-DAVIES)
M. ZENOU Nathan (procuration donnée à M. SAES (CR))

Suppléants

Mme BARBIER Coline (procuration donnée à M. BUKOVEC)
Mme SEGUINEAU de PREVAL Anne-May (procuration donnée à M. VINCENT)

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	6
1.1 Point d'information du Président	6
1.2 Information relative aux assesseurs et chargés de mission	6
1.3 Election de la Vice-Présidente étudiante ou du Vice-Président étudiant.....	9

La séance est ouverte à 9 heures 44 sous la présidence de M. DUBOIS-RANDE.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Point d'information du Président

M. LE PRESIDENT.– Bienvenue à ce Conseil Académique. Les équipes sont presque constituées, il y a encore quelques ajustements à faire.

Je vais demander pour information à Simon GILBERT et à Jeannette CADUSSEAU de s'exprimer à ce stade sur la mise en place des équipes, et nous aborderons ensuite les sujets de ce Conseil Académique, essentiellement l'élection du Vice-président étudiant.

1.2 Information relative aux assesseurs et chargés de mission

Mme CADUSSEAU.– Bonjour à toutes et tous. Je suis nouvellement élue à la VP CFVU, et j'aurai une information à vous communiquer qui sera reprise plus en détail cet après-midi : la constitution de mon équipe, qui n'est pas tout à fait complète, mais qui s'est enrichie la semaine dernière de la participation de Sabine CORNUDET, chargée de mission pour la cellule Parcoursup.

Vous vous doutez bien de ce à quoi cela correspond : elle sera chargée d'assurer le bilan de cette première étape de Parcoursup qui a débuté au mois de mai pour l'Université et d'essayer de voir ce que nous pourrons faire, dans la mesure où la procédure sera poursuivie et reconduite l'an prochain, pour anticiper au mieux le fonctionnement du dispositif.

Il y a donc une première phase de bilan, une deuxième phase bien sûr qui va être de préparer la deuxième édition de ce Parcoursup, et dans un an, en octobre-novembre

2019, à nouveau un bilan sur la deuxième édition du dispositif Parcoursup.

Bien sûr, c'est une mission qui sera ponctuelle. Nous espérons que la procédure Parcoursup fonctionnera de façon plus performante et satisfaisante pour tous, que ce soit pour les usagers et pour les personnels.

Le deuxième membre de mon équipe est Eric LEONEL, qui a accepté d'être Vice-Président délégué à la Formation tout au long de la vie, à la Formation en Apprentissage et l'Entrepreneuriat. Le titre est suffisamment explicite là aussi pour voir toutes les interventions d'Eric LEONEL, dans tout ce qui concerne la formation tout au long de la vie, la formation continue, la formation en alternance, en apprentissage, l'entrepreneuriat et la professionnalisation, puisque nous allons devoir nous remettre au travail sur le dossier d'accréditation. Il sera à mes côtés pour suivre et participer à la professionnalisation de certaines formations.

Eric LEONEL a un passé très riche dans ces activités de formation tout au long de la vie et de formation en apprentissage. Il connaît très bien le fonctionnement de la MIEE et les membres du personnel qui travaillent pour son fonctionnement. Je pense donc que ce chantier va également bien avancer tout au long de ces mois qui vont venir.

Les autres membres de l'équipe seront communiqués à la CFVU dès que l'ensemble de l'équipe sera constitué.

M. LE PRESIDENT.– Merci, Josette.

M. GILBERT.– Bonjour à toutes et à tous. Je suis Simon GILBERT, professeur de Droit public. J'ai été élu Vice-Président de la Commission Recherche.

Mon équipe est pour l'instant bien avancée dans sa constitution. Néanmoins, il y a encore des collègues avec lesquels j'entretiens des discussions et des échanges, et certains que je vais rencontrer très prochainement, qui sont extrêmement pris depuis une semaine. Je ne vous ferai donc pas d'annonce pour l'instant, mais j'avais promis

que je présenterai l'équipe à la Commission Recherche du 15 octobre, et ce sera le cas.

M. LE PRESIDENT.– Merci. Je vous propose d'entrer dans l'élection du Vice-Président ou de la Vice-Présidente.

M. FRETIGNE.– Je reviens sur un point qui a été évoqué en CR lundi dernier. Comme nous sommes en CAC, le sujet est encore plus d'actualité. Sous votre contrôle à toutes et à tous, nous ne disposons pas, nous les élus, du calendrier annuel du Conseil Académique en formation plénière et restreinte.

Une demande a été faite en ce sens en Commission Recherche, à laquelle il nous a été donné une réponse, me semble-t-il, relativement claire : le Directeur Général des Services nous a indiqué qu'il y avait peut-être eu effectivement un problème de transmission, et nous avons compris que nous recevrons très prochainement ce calendrier.

Nous ne l'avons pas reçu, ce qui fait que jeudi, au titre des listes pour l'Université de projet, Régine LALEAU a écrit à l'adresse générique du cabinet ainsi qu'à Conseil et Commission. Sauf erreur de ma part, nous n'avons toujours pas eu de réponse. Il devient donc urgent pour les élus que nous sommes de disposer de ce calendrier annuel.

Soit il existe, comme nous l'avons compris, depuis le mois de juillet, et dans ce cas il faut nous le communiquer très rapidement pour que nous puissions nous organiser, soit il fait l'objet de modifications, pour des raisons que nous pouvons parfaitement comprendre au regard du calendrier qui est le vôtre, Monsieur le Président, et du calendrier des Vice-Présidents, et dans ce cas autant nous l'indiquer.

M. LE PRESIDENT.– Merci. De fait, c'est un engagement que tout le monde comprend, que vous ayez les calendriers. Je pensais que c'était réalisé, puisque le DGS s'était exprimé clairement là-dessus. Je m'engage toujours bien évidemment à ce que le

calendrier soit largement diffusé.

M. LEVRAT.– Effectivement, nous en avons parlé avec le DGS, qui en a parlé avec la DRH. La DRH va vous transmettre très rapidement le calendrier prévisionnel. Je pense que nous parlons bien du CAc restreint, puisque nous réunissons beaucoup plus rarement le plénier, mais cela doit vous être envoyé incessamment.

M. FRETIGNE.– Nous n'avons rien, nous n'avons pas le plénier non plus.

M. LEVRAT.– Le plénier est convoqué beaucoup plus rarement. La dernière fois qu'il a été convoqué, c'était en 2016, pour cette même élection. Je n'ai pas d'éléments tout de suite, mais cela doit vous être envoyé rapidement en tout cas.

M. LE PRESIDENT.– Y a-t-il d'autres questions ou remarques avant que nous ne démarrions ?

(Il n'y en a pas).

En tout cas, le calendrier parviendra très rapidement. Cela me paraît essentiel.

1.3 Election de la Vice-Présidente étudiante ou du Vice-Président étudiant

M. LE PRESIDENT.– Je vous propose d'entrer dans l'élection du Vice-Président Étudiant et Vice-Présidente Étudiante. À ce stade, nous avons deux candidatures. Nous avons eu l'information d'une nouvelle candidature lors du début de ce CAc.

M. LEVRAT.– Nous allons procéder à un petit rappel des règles inhérentes à la désignation de la Vice-Présidente ou du Vice-Président Étudiant.

Les fonctions du Vice-Président Etudiant sont définies dans les statuts :

- Assurer la participation d'un représentant des étudiants au sein de l'équipe de Direction,
- Assurer une liaison entre les étudiants et leurs élus et l'institution universitaire,

- Traiter les questions de vie universitaire en lien avec les CROUS.

Les personnes qui peuvent candidater sont les membres étudiants de la CFVU. Le mandat est de deux ans, sous réserve du maintien de la qualité d'étudiant et de la qualité de membre élu de la CFVU. Tous les membres en exercice de Conseil Académique votent.

Pour ce qui concerne les modalités d'organisation du scrutin, un appel à candidature a été diffusé il y a environ deux semaines, avec la convocation au Conseil Académique. Les membres de la CFVU qui souhaitent se porter candidat ont été invités à nous transmettre les deux pièces constitutives d'une candidature, c'est-à-dire un CV et un projet de mandature signé. Comme indiqué dans l'arrêté, nous avons diffusé les candidatures qui avaient été reçues avant 17 heures jeudi dernier.

Par ailleurs, il est toujours possible de candidater. Effectivement, nous avons eu une déclaration d'intention d'une personne de la CFVU qui souhaite se porter candidate. Du coup, nous l'avons invitée à le faire avant que nous ne commençons les présentations des différents candidats.

Le bureau de vote est constitué du Président du Conseil Académique, qui est donc le Président. Le premier assesseur est le membre le plus âgé du Conseil Académique, c'est-à-dire Monsieur TUTIN, et le deuxième assesseur est le membre le plus jeune, c'est-à-dire Monsieur BUKOVEC.

La première étape sera de faire un tirage au sort entre les différents candidats qui se seront déclarés afin de déterminer les ordres de présentation.

Les temps de parole sont les suivants :

- Au premier tour, dix minutes de présentation au maximum,
- Dix minutes de réponse aux questions au maximum,
- Et si un deuxième et troisième tours sont nécessaires, les temps de parole sont

réduits à cinq minutes à chaque fois.

Pour ce qui concerne les questions, seuls les membres de la CR ou de la CFVU qui ne sont pas candidats peuvent poser des questions, et c'est bien pour poser des questions. Il peut y avoir un contexte posé, mais il faut quand même que cela aboutisse à une question de manière que les candidats puissent répondre.

Pour ce qui concerne les règles de majorité, les deux premiers tours se décident à la majorité absolue des membres en exercice, ce qui fait 41 voix. Au troisième tour, nous passons à la majorité relative.

Vous avez les règles de procuration qui apparaissent à l'écran. Ce sont les règles classiques. On nous a demandé une précision, que nous avons rappelée dans le dernier mail : effectivement, chaque membre du Conseil Académique peut donner procuration à n'importe quel autre membre du Conseil Académique, il n'y a donc pas de limitation de Collège ou de Conseil. Si jamais vous avez besoin de partir, vous pouvez effectivement donner votre pouvoir à une personne qui n'en a pas encore, dans la limite de deux évidemment.

Pour ce qui concerne les opérations de vote, nous appellerons chaque électeur l'un après l'autre. Pour les procurations, il faudra donc revenir. Nous avons un petit détail organisationnel : nous avons fait une urne CR et une urne CFVU, de manière que cela aille un peu plus vite et que nous puissions faire voter simultanément plusieurs personnes, d'autant que, pour des raisons liées à la possibilité de se présenter entre les tours, nous avons fait des bulletins à remplir à la main. Il y aura donc des bulletins avec les petites lignes à remplir.

Nous vous invitons à mettre seulement le nom de manière que cela aille un peu plus vite. Il doit y avoir un modèle dans les isolements de manière qu'il n'y ait pas d'erreur sur l'orthographe des deux noms.

Pour l'instant, les candidatures déclarées sont celles de Monsieur Léo VINCENT et de

Monsieur Kulwa OLA-DAVIES.

Nous venons d'avoir une troisième candidature, celle de Monsieur Grégoire PERRUCHOT.

Y a-t-il des questions sur le scrutin ou des remarques avant que nous ne commençons ?

(Il n'y en a pas).

M. LE PRESIDENT.– Un tirage au sort est prévu pour cette première partie de l'élection.

M. LEVRAT.– Nous allons appeler Monsieur BUCOVEC, qui est le plus jeune.

Nous allons inscrire les trois noms que nous allons mettre dans l'urne.

(Monsieur BUCOVEC procède au tirage au sort).

Ordre de tirage au sort pour les prises de parole des candidats :

– M. PERRUCHOT,

– M. OLA-DAVIES,

– M. VINCENT.

M. PERRUCHOT.– Bonjour à tous. Je me présente, je m'appelle Grégoire PERRUCHOT. Je suis étudiant à la faculté de Droit en Master I, et je me présente à la Vice-Présidence étudiante de l'Université Paris-Est Créteil.

D'abord, je vais faire un petit résumé sur mon parcours. Avant d'être étudiant à la faculté de Droit, j'ai aussi été étudiant à l'UFR d'AEI pendant trois ans. J'ai commencé mes études de Droit avant d'avoir fini la licence d'AEI, que je n'ai finalement pas terminée à cause d'une surcharge de travail. J'ai aussi fait des études de Comptabilité

Gestion.

J'ai fait de l'humanitaire, et aussi de l'aide aux personnes âgées.

Pour ce qui est maintenant de mon projet, chose qui vous intéresse plus, je me présente pour les raisons qui sont les suivantes.

Pour commencer, cela ne peut pas être assez étrange, mais j'ai découvert l'existence de la Vice-Présidence étudiante quand je suis arrivé à la CFVU, et je me suis aperçu que c'était important quand j'ai reçu un mail qui m'invitait à voter pour la VPE, la question étant de savoir ce qu'était qu'un Vice-Président étudiant. J'étais dans la faculté de Créteil depuis près de six ans, et je n'avais pas eu vent de cette fonction.

Je suis donc allé sur le site Internet de la faculté de Créteil, j'ai regardé ce que cela proposait, et je me suis aperçu que c'était une fonction assez majeure dans le fonctionnement de l'Université, étant donné que c'est finalement un pont entre les étudiants et le Bureau de la Présidence.

Par conséquent, le rôle du VPE est un rôle qui en soi est censé rassembler tout le monde. On est censé à la fois représenter 34 000 étudiants, mais aussi les associations qui les représentent, et on est aussi obligé en même temps de représenter la Vice-Présidence et la Présidence envers ces associations. C'est donc un rôle de rassembleur, et c'est aussi un rôle neutre.

Par conséquent, je vais vous proposer mes objectifs.

Premièrement, je veux faire en sorte qu'il y ait une communication sur le VPE, que les étudiants de l'Université soient au courant qu'il y en ait un. C'est assez important, il faut qu'ils puissent savoir qu'il existe un Vice-Président étudiant qu'ils peuvent aller voir, qu'il a un bureau à la Maison des Langues, et qu'ils peuvent aller le voir en cas de problème. Beaucoup de personnes ne le savent pas, il y a un manque de communication sur l'existence du VPE. La première des choses est donc de le faire

connaître.

La deuxième chose est que j'aimerais bien utiliser le Parlement étudiant afin de rassembler les étudiants et les faire travailler ensemble. Il y a un Parlement étudiant pour les élus qui existe aussi et dont j'ai découvert l'existence récemment, la semaine dernière. Il y a un Parlement étudiant pour les élus, pour qu'ils puissent se retrouver et proposer leurs projets, débattre, faire des propositions à la Présidence.

C'est un Parlement qui est très peu utilisé, alors que c'est un outil de dialogue et de cohésion pour les étudiants. J'aimerais donc bien passer par là et utiliser le Parlement étudiant afin de faire passer beaucoup de projets, et des projets de n'importe qui : d'associations, de la fac, de l'UNEF, du ST BDE, d'Alter... Simplement, il faut que les associations et les étudiants puissent s'exprimer afin que les projets puissent être faits.

Tout ceci est dans l'objectif de développer une méthode de travail avec les étudiants, et pas une méthode de travail avec moi tout seul, pour que je ne sois pas la seule personne qui propose des projets et que je ne sois pas partisan de quelque chose, mais que j'en sois simplement l'animateur dans une certaine mesure, et non pas en individuel. Je n'arrive pas en proposant ceci ou cela parce que je trouve que c'est bien. Si je vous présente quelque chose, c'est parce que les étudiants, et non pas moi, ont trouvé que c'était intéressant.

Pour certaines de mes actions, hormis de proposer des tenues régulières du Parlement étudiant de l'Université, j'ai aussi l'intention de faire des permanences. Je sais qu'on a effectivement la possibilité d'avoir des stands dans l'Université, et qu'il y a plusieurs UFR.

Je sais que je suis à la faculté de Droit et que je n'ai pas du tout conscience des problématiques qu'il y a dans d'autres UFR. Même si j'ai été à une époque à l'AEI, je sais qu'entre l'AEI et la faculté de Droit, les problématiques ne sont pas les mêmes.

Les étudiants ne veulent pas les mêmes choses.

Dans cette optique, j'ai simplement l'intention de faire des stands, peut-être une fois toutes les deux semaines, dans différents UFR, d'Histoire, de Lettres, de Philosophie, d'Économie, de Langues, de Droit, chez les STAPS, un peu n'importe où, pour prélever la température d'une certaine manière, poser des questions aux étudiants, leur présenter les projets internes à l'Université et savoir ce qu'ils en pensent, avant de donner mon avis.

M. LE PRESIDENT.– Merci.

Nous ferons les questions regroupées.

M. OLA-DAVIES.– Bonjour à toutes et tous.

Je me présente, je m'appelle Kulwa OLA-DAVIES, étudiant en deuxième année à l'UFR d'AEI, en section Commerce international. J'ai 20 ans, j'habite à Champs-sur-Marne.

À vrai dire, moi non plus jusqu'à il y a un mois, je ne savais pas que le Vice-Président étudiant existait. Quand j'ai appris que la Vice-Présidence étudiante existait, c'était il y a un mois. Je fais partie de l'UNEF, l'Union Nationale des Etudiants de France. On m'a proposé ce rôle et j'ai directement dit oui, parce que cela m'intéressait, dans le contexte dans lequel je conçois ce rôle de Vice-Président étudiant. Mon objectif est d'aider mon prochain, tout simplement.

Ce rôle, je le vois comme un outil au service de l'amélioration de la vie des étudiants. C'est important qu'il y en ait un, et comme l'a dit le candidat précédent, c'est important pour l'Université que les étudiants sachent qu'il y a un VPE pour les représenter. Cela fait deux ans que je suis à la fac. J'étais en Géographie il y a deux ans, l'année dernière j'étais en première année d'AEI, et je ne savais pas que cela existait. Il faut faire passer l'information aux étudiants qu'il existe un VPE.

N'ayant aucun mandat dans l'Université ni même dans mon organisation, je vais

essayer de maximiser mon temps pour le rôle de Vice-Président étudiant.

Je vais passer au projet. Mon projet s'inscrit dans le projet de l'ancien Vice-Président, Thomas KHABOU. Comme je fais partie de la même organisation que lui, l'UNEF, ces deux prochaines années pour moi peuvent être l'occasion de continuer sur ses anciens dossiers, et d'appuyer sur les points sur lesquels nous pouvons avancer et vraiment faire des progrès.

Il faudra poursuivre nos efforts pour accompagner le développement d'associations dynamiques et indépendantes, c'est-à-dire donner aux étudiants les clés pour qu'ils s'investissent, qu'ils sentent qu'ils font partie de l'Université. Cela peut passer par des aides financières et des aides techniques. Par exemple, je pensais à faire des stages pour les étudiants qui créent une association, pour leur apprendre à gérer une association, leur donner les clés pour qu'ils puissent vraiment gérer une association, qui donne une identité à l'UPEC.

Pour moi, c'est aussi important de lutter contre les discriminations. À l'UPEC, il y a beaucoup de discriminations. Je le sais parce que je suis étudiant depuis deux ans, mais cela ne se voit pas forcément. J'ai voulu mettre en place des actions pour sensibiliser et prévenir ces discriminations. Je voudrais mettre en place des permanences d'accompagnement contre la discrimination, des campagnes de sensibilisation au sein des différents campus, parce qu'il n'y en a pas qu'un.

Surtout, je voudrais agir pour que chacun trouve sa place à l'UPEC. Nous n'en parlons pas assez. Je suis étudiant salarié à Carrefour, et il est parfois difficile pour les étudiants, notamment ceux qui travaillent 15 heures ou 25 heures, de trouver un rythme entre travail et études. C'est important. Je voudrais mettre en place des permanences juridiques pour les accompagner, notamment avec des avocats spécialistes du travail.

Je voudrais aussi permettre aux étudiants en situation de handicap de trouver leur

place à l'Université. Pour cela, il faudra continuer à travailler avec l'Ad'AP, l'Agenda d'Accessibilité Programmé, mais aussi mettre en place des actions pour déconstruire le regard qu'on a sur le handicap. Je pense que certains étudiants ont beaucoup de préjugés sur le handicap. Il faudrait apprendre à connaître ce qu'est le handicap et savoir comment ces personnes se sentent, nous mettre à leur place. C'est important de voir cela de leur point de vue.

Nous allons aussi travailler à l'implication de nos actions relatives à la santé et au sport. Parfois, les étudiants sont victimes de stress, et cela touche beaucoup les étudiants notamment avant les examens. J'ai pensé à mettre en place des ateliers d'anti-stress dans les différents campus. Ce serait bien pour que les étudiants décompressent avant les examens.

D'un point de vue sportif, étant un grand sportif puisque j'ai pratiqué le basket pendant très longtemps, jusqu'à aujourd'hui, et ayant joué au niveau national et au niveau régional, c'est important pour moi que l'UPEC exploite son identité sportive. J'ai donc eu l'idée de pouvoir organiser des rencontres sportives entre les Universités pour nouer des liens.

Je suis à l'UPEC et je ne savais pas qu'on pouvait jouer au basket à l'UPEC, avec les options transversales ou les associations qui proposent différents sports. Je souhaiterais donc exploiter au maximum l'identité sportive de cette Université, car je sais qu'il y a du potentiel.

Pour cela, il faudra avancer sur un réel plan de vie étudiant, c'est-à-dire partager ensemble, organiser nos actions sur le long terme, parce qu'un mandat, c'est court, c'est deux ans.

C'est pour cela qu'il faudra investir le maximum d'étudiants et régulièrement, de manière physique, via des brochures par exemple. Je fais partie de l'UNEF et je sais partager avec les étudiants. Il y a des brochures sur le PCE, le Parlement Consultatif

des Etudiants. Échanger avec les élèves au maximum est quelque chose d'important, de manière dématérialisée, via des questionnaires en ligne. Nous pourrions mettre en place des questionnaires en ligne pour savoir ce qui ne va pas à l'UPEC : par exemple, avec le CROUS qui a fermé et qui est en travaux, qu'est-ce que les étudiants aimeraient mettre en place ? Nous pourrions le faire en ligne.

Ces deux prochaines années doivent nous permettre de renforcer la démocratie participative des étudiants. Chaque étudiant doit s'impliquer dans l'évolution de l'UPEC et avoir son mot à dire sur les innovations que nous faisons. Par exemple, si nous voulons mettre un terrain de basket ici, les étudiants doivent être au courant. Eux aussi doivent choisir. Le rôle de Vice-Président est fait pour eux, il les représente. Nous devons donc mettre en place une politique de démocratie participative.

Pour les moyens, le FSDIE (Fonds de Solidarité de Déploiement des Initiatives Etudiantes) est l'outil principal pour la mise en place de nos orientations. Jusqu'à présent, il était financé par les frais d'inscription. Depuis cette année, la CVEC est apparue (Contribution de Vie Etudiante et du Campus), qui va nous permettre d'investir et d'avoir des moyens supplémentaires.

Le Vice-Président devra aussi veiller à préserver la structuration de la répartition du FSDIE dans plusieurs enveloppes. Durant ces années, elle a su prouver son efficacité. J'ai la chance de bien connaître l'ancien Vice-Président, qui m'a bien expliqué le fonctionnement de ces fonds. Pour moi, c'est important de préserver ces fonds et de bien les gérer. Il faut qu'ils soient gérés par les étudiants et pour les étudiants.

M. LE PRESIDENT.– Merci. Je propose au troisième candidat de venir.

M. VINCENT.– Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Académique, bonjour à tous. Je me présente, je m'appelle Lhéo VINCENT. Je suis étudiant en STAPS, plus précisément dans la filière Santé. Je suis en deuxième année.

Tout d'abord, c'est dans un état d'esprit parfaitement serein et d'une détermination

inchangée que je m'adresse à vous aujourd'hui, et c'est pour cela que je ne présente pas une énième candidature à la Vice-Présidence étudiante, mais bien un programme élaboré en connaissance de cause et véritablement partagé. C'est un moment important, et nul dans ces circonstances n'est assuré de détenir la vérité.

Le formidable *meeting* de vendredi, pour lequel bon nombre d'entre vous êtes venus, et je vous en remercie, m'ont encore une fois conforté dans mon désir de dépasser les clivages et les méthodes pour inaugurer des changements profonds, et ce dans la confiance.

Parce que ce qui nous est demandé, c'est de laisser place au débat dans l'écoute et le respect afin de prendre des décisions qui nous semblent collectivement justes. La collégialité et l'éthique représentent la base de mon travail.

L'innovation sociale et environnementale constituent une priorité que j'entends décliner auprès de chacun de vous, de Créteil à Sénart, de Vitry à Fontainebleau, sans oublier l'ESPE et l'UEP. Je compte être le Vice-Président de tous.

La pluralité de l'UPEC est une richesse, et j'entends la mettre en avant et la faire grandir. Nous sommes tous dans le même bateau et nous devons collectivement faire attention à ne pas faire de naufrage sous prétexte purement partisan.

Je pense qu'il faut développer le système de guichet unique à l'image de la MIEE, dans lequel de nombreux services de l'UPEC sont regroupés, pour mieux accompagner les étudiants. Il sera de notre responsabilité de continuer à développer ce pôle, tout cela dans le même dispositif que "Tous créatifs", dans le cadre des 3EF, Entrepreneuriat Étudiant de l'Est Francilien – labellisé Pépite en 2014, je le rappelle.

La création d'un esprit d'appartenance, un accès facilité aux transports et à une égalité pleine entre les femmes et les hommes, sont autant d'exemples qui sont au centre de mes préoccupations. Il nous reviendra tous ensemble de prendre la vraie mesure de cette question à travers un dialogue pluripartite constructif. Je souhaite passer de

l'Université dans une ville à Créteil ville universitaire. Bien sûr, je n'oublie pas non plus l'Université proche de son département.

Plus concrètement encore, je veillerai sur la thématique Handicap et Solidarité, qui me tient vraiment à cœur. Je suis étudiant en STAPS dans la filière Santé, ce qui explique cela. Les Jeux Olympiques 2024 arrivent à grand pas et je souhaite faire du handisport un véritable vecteur des valeurs solidaires. La question du handicap est universelle et inévitablement liée à la condition humaine.

Présenté au CHSCT, l'Agenda d'Accessibilité Programmé préconise un investissement total de 6,7 M€ pour tout ce qui est matériel, accompagnement des étudiants ou du personnel, des enseignants handicapés, et cela dans la loi Handicap.

Du coup, je m'engage à suivre quotidiennement, si vous me faites confiance, ces travaux de très près, autant sur l'aspect qualitatif que temporel, sans oublier de travailler avec la Direction du Patrimoine.

La Maison des Sciences de l'Environnement souffre de graves dysfonctionnements, qui doivent être considérés en urgence tant cette dernière constitue une véritable vitrine de notre savoir-faire pour l'UPEC. Mais c'est bien l'aspect restauration, tant sur l'aspect qualitatif que sur l'aspect patrimonial, qui constitue pour cet hiver la priorité n° 1.

Je n'oublie bien évidemment pas les dizaines d'autres problèmes qu'on peut avoir à l'UPEC. Je pense notamment à l'AEI, où l'été les chaleurs deviennent étouffantes, et l'insonorisation des salles. Je ne répondrai qu'à une seule chose : je serai là, je serai au rendez-vous que vous m'avez donné.

J'aimerais aussi parler des remarquables résultats que nous avons au niveau de la situation sportive à l'UPEC, parce que nous sommes une Université redoutée au sein des compétitions. C'est pour cela qu'il me semble plus que nécessaire d'avoir une subvention pleine à hauteur de 20 000 €, mais aussi de définir un plan pluriannuel

d'investissement pour les équipements sportifs et l'amélioration de ceux-ci.

Il est important pour moi d'inscrire l'UPEC comme une Université actrice et non pas spectatrice des JO à venir. Cela passe notamment par l'obtention du label Génération 2024, qui permettrait encore une fois de mettre l'UPEC en avant. Au programme, des choses simples : des initiations aux disciplines olympiques, para-olympiques, accueillir des compétitions de la FFSU, puisque nous en avons les moyens, des conférences, des tables rondes, etc., tout cela en constante collaboration avec le Comité Régional du Sport Universitaire d'Ile-de-France, et je n'oublie pas les autres partenaires.

Nous connaissons tous le contexte de la rentrée, avec notamment l'apparition de la CVEC, qui contribue à l'amélioration des conditions de vie d'études et à la dynamisation de la vie de campus.

Je vais rentrer dans le détail technique : le fameux décret 2018-564 du 30 juin 2018 dit qu'un premier versement aura lieu le 15 novembre, pas avant. Je consacrerai tous mes efforts à travailler avec l'équipe de Direction, les Services centraux et les acteurs concernés, à cette répartition.

Cette dernière devra se faire en tenant compte du décret 2018-792 du 13 septembre dernier, relatif aux services communs universitaires qui fixent l'organisation des activités physiques et sportives, de l'action culturelle et artistique, de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle. Il y a donc beaucoup de nouvelles choses avec cette CVEC.

Cela passe aussi par la mise en place d'un cadre légal d'un Conseil des Sports, qui est une obligation aujourd'hui, et bien sûr d'un service universitaire chargé de l'action culturelle et artistique, et de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle. Tout cela sera au cœur de mes préoccupations.

Il est grand temps de mettre les personnels, les étudiants et les doctorants au cœur

de nos préoccupations, levant tous les freins aux engagements. Je m'engage à créer une Maison des Doctorants en collaboration avec Paris-Est. Ces derniers sont dans des situations de précarité parfois inimaginables, dues à leur statut bancal. Ils sont entre étudiants, ils ne sont pas encore dans la vie active : c'est vraiment un statut entre deux.

J'aimerais aussi parler maintenant du FabLab. Pour ceux qui ne le savent pas, le FabLab reste un espace de création, d'expérimentation et de production qui est à la Faculté de Sciences et Technologies, et qui viendra sous peu rejoindre le GamixLab, qui est à la faculté d'Eco-Gé.

Je pense qu'il est maintenant plus que nécessaire d'avoir véritablement un assesseur Affaires Scientifiques, pour qu'il soit le plus large possible. Il aura pour mission de promouvoir les Sciences de l'Environnement, mais aussi les Sciences de l'Univers au sens large.

Il faut encourager de toutes nos forces d'aller dans cette direction puisque, au niveau de l'Université, nous y excellons. Je pense notamment au master Space, qui se passe à la FST. Cet assesseur Affaires Scientifiques aura pour mission par exemple une vulgarisation du langage scientifique, pour mieux comprendre, faire des conférences, etc. C'est vraiment mettre en avant les atouts de l'Université, parce que nous en avons beaucoup.

Comment ne pas parler de Parcoursup ? Je suis étudiant, il fallait que j'en parle, parce que c'est quelque chose qui me tient à cœur. Il ne faut pas se voiler la face : Parcoursup a connu quelques ratés, qui sont à mettre en parallèle du système de sélection d'APB qui faisait souffrir autant les étudiants que les familles. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais il fallait choisir stratégiquement les positions et classer des vœux de manière stratégique, pour pouvoir espérer avoir sa licence ou autres.

Je pense qu'il faut mieux accompagner les familles. C'est pour cela que nous mettrons en place des forums locaux de l'orientation. Nous irons directement dans les mairies, mais aussi de Seine-et-Marne, qui est pour moi un secteur beaucoup trop oublié.

Il faut stopper le "Paris c'est mieux", car l'UPEC, c'est aussi une Université humaine, qui accompagne les étudiants, et surtout qui a un vrai service civique de proximité.

La cellule Parcoursup qui a été mise en place permettra de rectifier le tir, mais également de prévenir les prochaines orientations dans de bien meilleures conditions.

J'aimerais terminer aussi sur un message. Je rejoins celles et ceux qui sont dans le faire et non dans le dire, celles et ceux qui désirent la collégialité et l'éthique, et enfin, je rejoins celles et ceux qui collectivement, au-delà des parti-pris, souhaitent progresser.

M. LE PRESIDENT.– Merci. Je vous propose d'ouvrir un certain nombre de questions.

M. LEVRAT.– Pour les questions, comme nous n'avons pas forcément le plan de salle, je vous propose d'indiquer vos noms avant vos prises de parole, de manière à ce que cela puisse être retranscrit sur le PV. Nous allons prendre quelques questions, nous invitons les candidats à les noter, et ils viendront y répondre les uns après les autres.

M. TUTIN.– Ceux qui me connaissent savent que je n'ai pas l'habitude de manier la langue de bois. Je vais donc mettre les pieds dans le plat. J'aurai des questions pour les autres candidats, mais ma question principale est évidemment à Monsieur VINCENT, qui a osé commencer en évoquant l'éthique et terminer en évoquant de nouveau l'éthique.

Tout le monde est au courant, je pense, du problème de la profession de foi. Je vais aborder juste un point. Je sais bien que vous êtes étudiant en STAPS, si mes informations sont exactes. Vous n'êtes donc pas un grand littéraire probablement, mais quand même : on lit dans votre profession de foi "relâcher notre vigilance, nos efforts pour conjurer ce danger au prétexte que la crise serait finie, ce serait

irresponsable. Cela ne serait pas seulement compromettre la reprise, ce serait hypothéquer lourdement notre avenir".

A part le fait que vous avez rajouté "institutionnelle" à "crise", outre le fait que ce passage est extrait d'un discours de Nicolas Sarkozy devant le Congrès dans l'année 2009, qu'est-ce que vous vouliez dire en parlant de "reprise" ? De reprise foncière, de reprise d'arriérés ? Vous ne vous êtes pas aperçu que Nicolas Sarkozy était en train de parler de la crise économique et que tout le discours était centré là-dessus ? On peut s'interroger quand même sur votre capacité à lire et à comprendre un texte.

Avoir repris des choses, c'est une chose, mais en plus complètement à contre-courant, avec un discours hors sol, plaqué sur une soi-disant profession de foi pour être Vice-Président étudiant...

Je crois que donc, quand même, il faut aborder ce point dans ce débat, d'autant que vous avez quand même eu le culot de mentionner deux fois l'éthique dans votre propos.

Concernant les deux autres candidats, j'ai aussi une question à chacun d'eux.

Sur le Parlement étudiant, vous avez eu tout à fait raison de le souligner, j'ai fait partie de l'équipe MONTAGNE et je ne m'occupais pas de la vie universitaire, mais nous avons pu constater effectivement que ce Parlement avait le plus grand mal à exister. Ce n'est pas faute d'efforts de la part de l'assesseur Vie de campus au sein de l'équipe de Direction et du Vice-Président étudiant sortant.

Ma question est en quelque sorte : qu'est-ce que vous pensez pouvoir faire pour effectivement donner vie et corps à ce Parlement étudiant, qui sur le papier est une excellente idée, mais qui de fait a le plus grand mal à exister dans la réalité ?

Ma question au troisième candidat, c'est peut-être un peu difficile : vous avez dit que vous étiez un salarié et vous êtes étudiant. Vous serez peut-être Vice-président

étudiant tout à l'heure. Comment faire pour concilier tout cela ?

M. LE PRESIDENT.– Autres questions ?

Mme GOULLET DE RUGY.– J'aurai une question plus spécifiquement au troisième candidat, puisque nous n'avons pas de profession de foi. J'aurais voulu savoir sur quelle liste vous avez été élu et le rappeler pour les autres puisque cela n'a pas été dit.

Par ailleurs, comment comptez-vous articuler mandat et études, en particulier avec les contraintes de master, de stage, etc. ?

Enfin, j'aurai une troisième question, qui est plus d'orientation globale. Est-ce que vous verriez, dans votre mandat, la possibilité d'amorcer des questionnements sur comment l'UPEC peut s'engager pour aborder la transition écologique ? Par exemple, travailler avec le CROUS sur la question d'une journée sans viande, puisque j'ai vu qu'il y avait un appel qui circulait avec les enseignants de l'Université qui l'avaient signé, ou sur la question des transports. Ce sont des questions quand même assez difficiles du côté des enseignants, mais aussi du côté des étudiants.

M. TAMBURIC.– J'aurais spécifiquement une question pour Monsieur OLA-DAVIES et Monsieur PERRUCHOT. Vous avez dit tous les deux que vous n'aviez découvert le poste de Vice-Président que très récemment. Êtes-vous réellement conscients de l'implication et des moyens qui sont mis à disposition du poste de Vice-Président étudiant, et ses moyens d'action ? Il y a certains points, notamment Monsieur PERRUCHOT dit que le Bureau de la VPE est dans la Maison des Langues, alors que ce n'est pas le cas puisqu'il est à la Maison des Étudiants. Monsieur OLA-DAVIES dit que le poste de VPE est un poste important, alors que non, c'est un poste obligatoire. Êtes-vous vraiment renseignés sur le poste de VPE ?

M. LE PRESIDENT.– Pas d'autre question ?

(Il n'y en a pas).

Je vous propose de répondre dans le même ordre de réponse.

M. PERRUCHOT.– Je vais commencer par répondre à la première question, relative au Parlement étudiant, à savoir comment lui donner vie.

Premièrement, cela peut paraître assez basique comme réponse, mais il faut commencer par le rassembler régulièrement. Je m'étais effectivement posé la question. Le Parlement étudiant concerne tous les élus ; s'il concerne tous les élus et si je veux qu'il existe, il faut que je sois capable de rassembler tous les élus dans une pièce, au moins une fois par mois ou une fois tous les deux mois, quelques fois dans l'année au moins.

C'est simplement d'être capable de réunir tout le monde. Pour lui donner vie, il faudra donc qu'il y ait pas mal de personnes qui aient certains postes. En tant que Vice-Président étudiant, je vais être obligé de présider ce Parlement étudiant, puisque c'est moi qui le mets en place.

Il n'y aura pas simplement moi qui serai dans l'équipe. Il y aura peut-être aussi un Secrétaire, il y aura sûrement des personnes qui seront là pour organiser les débats. Il faudra que je demande à des élus d'autres associations de travailler avec moi, histoire de faire en sorte que cela fonctionne. Si je veux que cela existe, il faut que tout le monde mette la main à la pâte. Je ne peux pas être tout seul.

Il faut que j'aie cette démarche d'aller voir chaque personne et de leur expliquer pour voir que c'est nécessaire, et que je demande à chaque personne qui est intéressée de m'aider à mettre la chose en place. Ce n'est pas un projet personnel, c'est toujours quelque chose qui concerne l'ensemble des élus.

Si je veux que cela existe, il faut que je fasse des réunions avec certaines personnes, les membres élus, les membres de la CFVU, les membres du Conseil d'Administration,

et que je leur explique, qu'on fasse une sorte de brainstorming, une réunion où l'on se dit comment on veut faire. Il faut que ce soit accepté par tout le monde.

Si je suis élu VPE, je vais commencer à envoyer des mails. Je vais dire qu'il y a cette réunion, réserver un amphithéâtre s'il le faut. Je sais qu'il y a plein d'amphis qui sont tout petits à la fac. Avec un peu de volonté, je pense que cela devrait être tout à fait viable.

Sinon, je suis de la liste Alternatives Etudiantes Paris 12.

Comment je peux articuler mandat et études, puisque je suis effectivement en master ? Il faut comprendre que je n'ai pas cours tous les jours, je n'ai pas forcément cours à tous les moments de la journée et je ne suis pas pris tout le temps par mes études. J'ai effectivement beaucoup de travail dans le cadre de mon master, mais je peux travailler le week-end, dans la semaine, le soir. J'ai un petit boulot d'étudiant, mais c'est le matin, et si je dois débloquer des après-midis dans la semaine pour faire mon travail de VPE, je trouverai des moyens pour faire ce que j'ai à faire. Ce n'est pas une problématique.

Effectivement, le Droit demande du travail, mais ce n'est pas non plus une charge de travail écrasante.

Pour amorcer le questionnement par rapport à la condition écologique, avec le CROUS, les journées sans viande, les questions des transports en commun, je vais revenir sur la question du Parlement. Il s'agit de prendre les projets qui sont proposés dans le cadre de l'Université et de les soumettre aux étudiants, de récolter des votes, de prendre en compte et de noter les débats, de voir ce qui se dit, et de voir quelles sont les propositions de chacun. Ce sera en fonction de ces propositions, en fonction de mes idées et des idées des autres que je pourrai commencer à proposer certains positionnements sur la transition écologique.

Sur la question des transports en commun ou sur les économies d'énergie, je pourrais

vous faire des propositions, mais techniquement, je ne suis pas tout seul à prendre cette décision. Cela ne pourra passer que par un Parlement avec les étudiants, qui feront leurs propositions, leur débat et pour avoir une idée générale de tout le monde.

Sur la question sur le VPE, si je suis renseigné sur le poste et sa véritable utilité, le VPE est finalement un outil, quelqu'un qui fait la transition entre les étudiants et la Présidence. Effectivement, je dois le reconnaître, je ne suis pas forcément au courant de toutes les instances qui existent pour la VP.

Cela fait six ans que le VPE est là, et il était censé faire la transition entre les étudiants et la présidence, sauf qu'on ne l'a jamais vu. Par conséquent, cela fait peut-être six ans que nous avons élu un VPE, mais qui lui-même ne savait pas à quoi il servait puisqu'il ne faisait pas son travail. Du moins, il faisait peut-être son travail, mais il le faisait mal.

Vous m'excuserez donc de ne pas connaître forcément tout ce qui se passe sur la question du VPE et quelles sont exactement ses attributions. Il me semble qu'en ayant simplement pris en compte cette question de la neutralité et de dire que le VPE ne doit pas être quelqu'un de personnel, qu'il doit être là non pas pour ses propres projets, mais pour les projets tout le monde, j'ai finalement au moins conscience de son rôle, même si je n'ai pas forcément conscience de ce qu'il doit faire au sein de son poste. Si j'ai conscience de son rôle, je peux appréhender quelles sont mes futures attributions.

M. OLA-DAVIES. – Je vais revenir sur la première question, concernant le Parlement étudiant. Pour qu'il y ait un Parlement étudiant, il faut qu'il y ait de la publicité. Pour moi, c'est important de faire passer le message. Mon premier objectif sera de faire passer le message aux étudiants, de leur dire qu'il existe vraiment un Parlement étudiant. Moi non plus, je n'étais pas au courant de son existence. Ce sera donc de faire passer le message et de faire de la publicité.

Concernant la deuxième question sur la façon dont je compte concilier les études et mon poste à Carrefour, il faut savoir que si je suis élu VPE, il y a de fortes chances que je démissionne de mon emploi étudiant pour consacrer mon temps libre au rôle de VPE. Je n'hésiterai pas à démissionner de Carrefour, parce que cela fait près d'un an que je travaille là-bas, et je pense qu'il est temps de découvrir un nouveau challenge.

Concernant la question de savoir si je me suis renseigné sur le poste de VPE, oui et non, sachant que j'ai eu un délai très court, deux semaines. J'ai la chance d'avoir l'ancien VPE qui m'accompagne et qui m'a accompagné pour ma candidature. Il m'a donc expliqué en quoi consistait le poste de VPE. J'ai vraiment eu la chance d'avoir quelqu'un qui a de l'expérience et nous avons beaucoup partagé. Je n'ai pas fini de travailler avec lui, il compte m'accompagner durant les premières semaines pour ce poste.

Oui, je sais ce qu'est un VPE, et dans tous les cas, je compte apprendre et m'adapter.

Concernant l'écologie et les transports, comme l'a dit le candidat précédent, nous allons beaucoup miser sur le PCE. L'essentiel est de partager. Si les étudiants ont de nouvelles idées, je me servirai du PCE. C'est important de partager ensemble nos idées. Nous allons le faire via le Parlement.

M. VINCENT.– Je vais répondre aux questions dans l'ordre, d'abord sur cette fameuse profession de foi. Je comprends un peu les surprises, et je vous avoue que j'ai été moi-même surpris quand je l'ai vu dans la presse. Je l'ai pris avec humour,

M. TUTIN.– Oui, mais ce n'est pas très drôle.

M. VINCENT.– Ce n'est pas très drôle, mais je l'ai appris avec surprise dans 94 Citoyens, le Parisien, etc.

Ce qu'il faut savoir, c'est que cette profession de foi a été écrite collectivement. Je ne

l'ai pas précisé, mais je fais partie de la Fédération des Associations de Créteil,

M. TUTIN.– C'est encore pire.

M. LE PRESIDENT.– Merci de laisser le candidat répondre, c'est la moindre des choses.

M. VINCENT.– J'ai été surpris et je peux comprendre les réactions. C'est pour cela que je suis ici, pour y répondre.

La première chose, c'est que je ne considère pas que ce soit du plagiat. Cela a été inspiré, je ne peux pas le nier, et je ne le savais pas moi-même. Ce sont des phrases qui ne portent aucune idée politique de base, c'est juste pour la forme.

Au-delà de cette maladresse, je m'étonne quand même du lâcher de presse qu'il y a eu, dès le lendemain de mon dépôt de liste, avec des dénonciateurs toujours prompts à donner des leçons de morale. La porte a toujours été ouverte, j'ai toujours été ouvert au dialogue, que ce soit moi ou mes amis de la Fédération. Je l'ai appris dans la presse, au lieu qu'on m'en parle directement avant.

Au-delà de la forme de cette profession de foi, je pense qu'il est plus important de retenir les idées et le programme, parce qu'il y a quand même des étudiants et une Université en jeu. Au-delà de la forme, je pense qu'il faut retenir le fond avant tout.

Ensuite, je vais prendre la deuxième question, sur le fait de concilier mandat et études. Je ne l'ai pas précisé, mais moi-même je travaille en grande surface le week-end, je me lève à 4 heures du matin. Si vous me faites confiance et si j'ai le poste de Vice-Président Etudiant, j'en ai déjà parlé avec mon manager, et dès le 14, mon contrat se termine.

Ensuite, au niveau des études, certains dispositifs sont mis en place. J'en ai déjà parlé avec mon doyen, qui est M. Thierry MAQUET, qui m'a soutenu dans cette initiative et qui m'a proposé plusieurs solutions, que ce soit par un régime dérogatoire ou sur une licence II étendue sur deux années. Il existe plusieurs solutions.

Si je suis devant vous aujourd'hui, c'est que je vais m'impliquer quoi qu'il arrive. Je suis quand même venu à l'Université pour avoir un diplôme à la fin, mais si je suis devant vous, c'est pour prendre des engagements auprès de vous.

Sur la question des transports, je ne l'ai pas abordée, mais c'est quelque chose sur lequel je travaille beaucoup. Pour la petite anecdote, en LI ? j'étais à Sénart Créteil, je suis donc très sensible à cette question du transport. Concernant la ligne RER D, d'ici cette année ou l'année prochaine, il y aura un direct Lieusaint-Paris ; cela fait au moins cinq ans que j'en entends parler... Je suis déjà en discussion avec le maire de Créteil et le maire de Sénart, même si je suis juste élu CFVU, ce qui est déjà honorable. Même en tant que représentant de la Fédération des Associations de Créteil, je me suis déjà penché sur le sujet.

L'objectif est de créer avec cette ligne de RER D un arrêt à Créteil. Le but est de faire Lieusaint-Créteil-Paris. Nous pouvons jouer sur notre position d'Université de Créteil. Nous sommes une Université, nous accueillons 35 000 étudiants, et nous sommes la seule Université implantée en Seine-et-Marne. Je ne compte pas Assas, je parle en tant qu'Université Créteil. Nous sommes vraiment la seule Université à Lieusaint, dans toute la zone Sénart. Nous avons donc vraiment un rôle à jouer, ce qui permettrait dans cet esprit d'appartenance d'essayer de connecter Créteil et Lieusaint, pour que les étudiants se sentent concernés et qu'il y ait vraiment ce sentiment d'appartenance et de faire partie d'une même communauté.

Je pense qu'il y a de grandes chances que cela fonctionne avec cette ligne D. Je ne vois pas pourquoi cela ne marcherait pas dans le contexte dans lequel nous vivons. Cela passe ensuite par des bus Stif au sein de Créteil.

Pour ceux qui prennent les transports, tout le monde sait que sur les Tvm, les bus 393, etc., il y a beaucoup trop de monde et personne n'arrive à monter dans le bus.

L'objectif est donc de créer dans un second temps une ligne réservée aux étudiants.

Avec la Caisse des Dépôts, cela fait partie des chartes dans lesquelles nous pouvons nous inscrire. Le maire de Créteil est très prêt à travailler avec nous, dans le sens où lui aussi cherche à décharger ces lignes de transport. Tous les feux donc sont ouverts, il y a juste à s'impliquer. Cela permettrait dans un premier temps, avec cette ligne RER D, de connecter Lieusaint à Créteil en moins de dix minutes, et avec les bus dans un second temps pour permettre aux étudiants et à la ville de Créteil une meilleure mobilité.

Je pense aussi au Grand Paris, à la ligne 15 qui va permettre de connecter Créteil et Vitry. La question du transport est donc quelque chose à laquelle je suis très sensible et sur laquelle j'ai déjà commencé à travailler.

Bien sûr, il y a Fontainebleau. Par sa position géographique, cela demande un peu plus de réflexion et un réel dialogue avec tous les partis, pour essayer de trouver une solution collective.

Transport et environnement sont forcément liés pour moi, c'est déjà un premier pas. Vous n'êtes pas sans savoir que le Patrimoine maintenant, c'est Patrimoine et Développement durable. Il y a un assesseur Développement durable, et bien sûr que je compte travailler avec eux dans tous les projets où nous pourrions mêler le développement durable, parce que c'est un sujet d'avenir à mon sens.

M. FRETIGNE.– Je vous prie de m'excuser, mais j'aurais juste une question d'information qui va certainement intéresser l'ensemble des élus.

Chacun de nos trois candidats exerce une activité salariée. Vous nous avez présenté les prérogatives du VP étudiant ; le Vice-Président étudiant bénéficie-t-il d'une indemnité, de quelque nature que ce soit ? Effectivement, l'engagement annoncé par les uns et par les autres est conséquent, et certains ont même annoncé renoncer à une activité professionnelle qu'on dira, sans leur faire injure, alimentaire. Je fais l'hypothèse qu'on ne travaille pas chez Carrefour pour un épanouissement

professionnel, quand on commence à 4 heures du matin.

Est-ce que l'établissement, d'une manière ou d'une autre, attribue une indemnité au Vice-Président étudiant ? C'est une question d'information.

M. LE PRESIDENT.– Oui, cela a toujours été le cas et ce sera le cas. C'est une grille qui est publique. En tout cas, cela fait partie des éléments d'aide pour justement permettre à des étudiants de se consacrer à ce rôle. Nous avons vu qu'ils étaient tous impliqués de toute façon dans le monde professionnel. C'est donc prévu, oui.

M. TUTIN.– Une telle indemnité n'existait pas jusqu'à il y a deux ans. Nous avons adopté le principe d'une indemnité, qui reste extrêmement faible. À mon sens, elle est beaucoup trop faible.

M. LE PRESIDENT.– Nous en prendrons note.

Mme CHAUX.– J'aurai une question pour le candidat Monsieur OLA-DAVIES. Vous avez parlé de créer des associations pour construire une entité à l'UPEC. Or il existe déjà à l'UPEC une association de ce genre, c'est une association de pom-pom girls qui a été créée très récemment et dont je suis membre fondatrice, et qui a remporté des prix au challenge du monde et des Grandes Écoles en juin dernier.

Est-ce que vous vous êtes déjà renseigné au préalable sur ce qui existe déjà à l'UPEC, et si oui, qu'est-ce que vous proposez en plus pour construire une identité à l'UPEC ?

M. LE PRESIDENT.– Nous essayons un peu de balayer tous les candidats. Soit vous répondez, soit nous prenons des questions générales pour tout le monde.

Nous n'allons pas répéter... Peut-être un mot si vous voulez répondre, mais c'est toujours délicat d'être trop frontal.

M. OLA-DAVIES.– Oui, je savais qu'il y avait une entité de pom-pom girls qui existait, parce que j'ai une amie qui en fait partie. Non, je n'ai pas pu me renseigner sur toutes les associations de l'Université, mais c'est pour cela que je dis que, si je suis élu VPE,

J'aurai la chance de m'informer de tout cela, et surtout de m'engager. J'aime le sport en plus, donc cela ne peut que m'intéresser. Je compte m'adapter et apprendre surtout, je suis en licence II et je suis encore jeune, j'ai plein de projets. J'ai hâte d'apprendre.

M. LE PRESIDENT.– Merci. Je vous propose de démarrer. Nous allons maintenant commencer la phase de vote.

1.3 Election de la Vice-Présidente étudiante ou du Vice-Président étudiant

M. LEVRAT.– Dans un premier temps, nous allons appeler les deux assesseurs, vous prendrez une urne chacun et nous vous assisterons pour faire émarger et faire voter les gens. Nous avons reçu un certain nombre de procurations.

Mme HANCOCK.– J'ai le pouvoir de Mme ARAB et de Mme CHARREIRE. Je ne connais pas le nom que vous avez indiqué en deuxième.

M. LEVRAT.– Effectivement, c'est limité à deux pouvoirs et nous en avons reçu trois pour vous. Du coup, on ne peut pas vous attribuer trois pouvoirs.

Mme HANCOCK.– Mme ARAB et Mme CHARREIRE m'ont demandé avant de me donner pouvoir, et je ne connais pas l'autre personne.

M. LEVRAT.– On peut prendre Mme CHARREIRE.

Mme HANCOCK.– J'ai des indications de vote de la part de deux personnes, mais pas de l'autre, que je ne connais pas.

M. LEVRAT.– D'accord. Nous prenons donc Mme CHARREIRE.

(Il est procédé au vote à bulletin secret).

(Les assesseurs Messieurs TUTIN et BUKOVEC procèdent au dépouillement).

– 35 enveloppes et 35 signatures côté CFVU.

- 32 enveloppes et 32 signatures côté CR.

M. LEVRAT.– À l'issue du premier tour, nous avons bien 67 suffrages :

Résultats du premier tour :

- 29 suffrages pour M. OLA-DAVIES,

- 28 suffrages pour M. VINCENT,

- 6 suffrages pour M. PERRUCHOT,

- 4 suffrages blancs.

Le vote étant acquis à 41 voix, il est nécessaire de faire un deuxième tour.

M. LE PRESIDENT.– Nous allons démarrer un deuxième tour. Les candidats souhaitent-ils s'exprimer cinq minutes ? Monsieur OLA-DAVIES en premier, Monsieur VINCENT en deuxième et Monsieur PERRUCHOT en troisième.

Une demande de suspension de trois minutes est demandée et accordée.

La séance, suspendue à 11 heures 37, reprend à 11 heures 45.

M. LE PRESIDENT.– Je demande aux trois candidats de s'exprimer dans l'ordre que nous avons exprimé.

M. OLA-DAVIES.– Si j'ai la charge d'être élu VPE, je vais travailler avec l'ensemble des associations, parce que cela me tient vraiment à cœur.

VPE, ce n'est pas être un solitaire et travailler dans son coin. J'aurai besoin de l'aide de tout le monde, notamment des étudiants parce que je les représente, mais il ne

faut pas oublier que je vais travailler avec les autres associations pour faire avancer les choses et faire évoluer les différents projets que nous portons. Il faudra travailler ensemble, et j'insiste sur le fait que je vais travailler avec tout le monde, que ce soient les associations sportives ou culturelles, toutes sortes d'associations.

Je suis prêt à partager les responsabilités avec les personnes, je ne veux pas rester tout seul. Ce sera un travail de groupe. J'ai fait du basket, je sais ce qu'est le travail d'équipe.

M. PERRUCHOT.– Tout à l'heure, j'ai demandé une suspension de séance parce que, comme vous l'avez constaté, je n'ai fait que six votes. Ces votes finalement, soit je les donne à une association qui pourrait permettre de remporter l'élection, soit je ne la lui donne pas.

Par conséquent, je suis allé me concerter avec les membres de mon association, nous en avons parlé, et j'ai décidé de me maintenir, pour deux raisons.

Premièrement, pour la raison pour laquelle je me suis présenté : quand j'ai vu les candidatures de Monsieur OLA-DAVIES et de Monsieur VINCENT, je me suis dit qu'il fallait peut-être qu'il y ait une troisième alternative possible.

Monsieur Lhéo VINCENT ne me convainc pas. Cela reste quelqu'un qui a à mon sens écrit un discours lui-même ou qui l'a fait écrire par quelqu'un d'autre, mais qui ne l'a pas lu. Était-il vraiment au courant de son programme et l'a-t-il vraiment fait ? Je ne sais pas et je refuse donc catégoriquement de donner des votes à cette personne.

Pour Monsieur OLA-DAVIES, pour qui en soi j'ai beaucoup de sympathie, il représente finalement l'UNEF, qui est la dernière association à avoir été en charge de la Vice-Présidence étudiante et dont j'ai découvert, comme je l'ai expliqué par ailleurs, l'existence il n'y a que très peu de temps. Si cette personne revendique avoir finalement récupéré l'expérience de M. Thomas KHABOU, qui à mon sens était quelqu'un d'inexistant dans sa profession – pas dans ses études, je ne lui ferai jamais

cette insulte –, je refuse aussi de donner mes votes à cette personne si c'est l'expérience de M. KHABOU qui se renouvelle par la suite.

Je considère donc que ma candidature reste une alternative à cela. C'est pour cela que je me maintiens.

Merci de m'avoir écouté.

M. VINCENT.– J'aimerais quand même remettre les choses au clair. Bien entendu, je connais mon programme, je peux vous en parler librement et si vous avez des questions, je peux vous répondre directement sans aucun souci.

Oui, ma profession de foi a été écrite collectivement parce que je n'ai pas la prétention, en tant que Vice-Président étudiant, de représenter à moi seul tous les étudiants. C'est pour cela que, fort de mon réseau associatif qui représente tous les BDE de toutes les composantes, mais aussi des associations culturelles – je pense notamment à l'ACA –, cela a été une profession de foi collective.

Je voudrais aussi préciser quelque chose sur le domaine de la Santé. Je vous ai parlé du handicap et de la solidarité, une thématique qui me tient particulièrement à cœur. C'est un peu l'idée que j'ai eue pour justement cette sensibilisation sur ce public, cela peut passer par une sorte de "journée du handicap". Elle ne s'appellerait pas comme cela parce que je trouve ce mot trop stigmatisant, mais ce sera le but avec l'équipe de communication de trouver quelque chose d'attrayant.

Le but de cette journée ne serait pas de stigmatiser ou de pointer du doigt, mais de faire de cette journée une réelle communication sur les valeurs que nous portons tous, les valeurs solidaires, etc. L'objectif est donc, par le biais du handisport, de véhiculer ces valeurs. Cela peut passer par pratiquer du foot en fauteuil roulant, etc. Je suis conscient qu'il y a différents types de handicap, mais je préfère me concentrer pour l'instant sur le handicap moteur, car il parle à beaucoup plus de gens, c'est quelque chose qu'on voit et qu'on peut beaucoup plus ressentir.

C'est pareil sur le système de la Maison de la Santé. J'ai remarqué quelques défaillances, non pas par le manque de compétences des personnels, mais par une surcharge administrative trop lourde, des étudiants en position de handicap qui sont obligés de composer leur dossier juste au début de la rentrée. Cela veut dire que ces personnes ne vont pas pouvoir commencer les cours comme elles le souhaiteraient, dans des conditions adaptées. Ce sont quelques thématiques sur le domaine de la Santé, comme le soutien psychologique, et le fait d'être à l'écoute. À l'UPEC jusqu'à présent, j'ai trouvé un manque de communication au niveau des étudiants. Avec la FFSU, nous avons fait de remarquables résultats, et pourtant c'est très peu communiqué. Je pense aussi à toutes les actions culturelles que nous menons tous ensemble, qui sont aussi très peu communiquées.

Par exemple, je n'étais pas au courant du Gamixlab, je l'ai appris en faisant des recherches, en m'intéressant. Être élu m'a forcé à m'intéresser et à chercher à comprendre. C'est vraiment un travail que je souhaite mener avec vous, dans ma vision d'un VPE. Certes, un Vice-Président Etudiant est là pour les étudiants, mais c'est aussi un Vice-Président qui fait partie de l'équipe de Direction.

Pour moi, c'est en portant l'ensemble de la communauté universitaire, enseignants, personnels, mais aussi étudiants, qu'on arrive à faire évoluer les choses ; non pas que chaque catégorie soit différente, chacune a ses spécificités, mais nous sommes tous dans le même bateau, et il est important que nous avancions tous ensemble.

J'écoute, ma porte a toujours été ouverte, comme je l'ai dit. Il y a des problèmes au bâtiment d'AEI, avec une chaleur insoutenable l'été, comme pour les préfabriqués qui ont des conditions d'études assez compliquées, et l'insonorisation. Nous avons beaucoup de projets.

Si vous avez des questions, je reste à votre disposition bien entendu.

M. LE PRESIDENT. – Merci. Je vous propose d'y aller franchement, l'heure tourne. Nous

repartons sur les mêmes bases. Les procurations ont changé puisque des absents sont présents.

M. LEVRAT.– Mme Charreire est arrivée. Madame HANCOCK votera pour Mme ARAB et Mme PELTIER–LECULLEE.

(Il est procédé au vote à bulletin secret).

(Les assesseurs procèdent au dépouillement).

– 33 signatures et 33 enveloppes pour la CR.

– 38 signatures et 38 enveloppes pour la CFVU.

M. LEVRAT.– À l'issue du premier tour, nous avons :

Résultat du deuxième tour :

– 32 voix pour M. OLA–DAVIES,

– 31 voix pour M. VINCENT,

– 5 voix pour M. PERRUCHOT,

– 3 votes blancs.

Cela signifie que nous passons à un troisième tour de scrutin, qui sera cette fois à la majorité relative.

M. LE PRESIDENT.– Je vous propose cinq minutes de pause.

La séance, suspendue à 12 heures 25, reprend à 12 heures 33.

M. LE PRESIDENT.– Nous proposons pas plus d'une minute d'expression par candidat, et nous enchaînons avec le vote. Monsieur VINCENT en premier, Monsieur PERRUCHOT en deuxième et Monsieur OLA-DAVIES en troisième.

M. VINCENT.– Je voulais que vous sachiez que je suis prêt et que je compte travailler avec vous tous, personnels, enseignants, sans oublier les étudiants.

Pour rassurer aussi sur la profession de foi, puisque j'ai l'impression que c'est surtout cela qui fait peur, ne vous inquiétez pas : je connais mon programme. Cette profession de foi a fait débat sur la forme, je ne pense pas qu'elle fasse débat sur le fond. C'est vraiment une profession de foi qui a été sur le progrès, l'innovation. On a tous notre part à jouer, et ma porte sera toujours ouverte pour dialoguer avec vous, pour échanger et pour trouver les problèmes qu'il y a.

Je ne suis pas expert en tout, c'est pour cela que je compterai sur vous pour justement trouver des solutions et m'exposer vos problèmes, parce que c'est vous qui connaissez les problèmes dans chaque composante.

M. PERRUCHOT.– Il faut que je fasse un choix, parce que me maintenir serait absolument abscons. J'ai dû faire un choix assez douloureux, puisque j'ai le choix entre l'absence d'éthique dû à un plagiat sur une profession de foi et la possible absence d'action de la part du représentant de l'UNEF.

Je pars du principe que l'absence d'éthique, dans une certaine mesure, cela peut se travailler, ce n'est pas si grave que cela. Je vais donc me désister en faveur de Monsieur Lhéo VINCENT.

M. OLA-DAVIES.– J'insiste sur le fait que je suis nouveau dans cet exercice. L'avantage est donc que je pourrai m'adapter aux associations. Je vais m'adapter à vos méthodes de travail, je vais pouvoir être plus à l'écoute des associations, et je vais travailler

indépendamment.

Je ne serai pas forcément avec l'UNEF, mais ma priorité est de bien représenter les étudiants. Cela reste ma principale fonction : représenter les étudiants, porter leur voix. C'est important, et je voudrais revenir sur l'indépendance.

Si j'ai la chance d'être élu, je me donnerai à fond, à 200 %. Malheureusement, le travail de Thomas KHABOU, le précédent Vice-Président étudiant, n'a pas eu forcément beaucoup d'impact pour certaines personnes, mais grâce à lui, j'ai su quel était vraiment ce rôle, j'ai donc pu avoir sa vision. J'ai pu avoir la vision d'un ancien Vice-Président, qui a quand même eu deux mandats.

(Il est procédé au vote à bulletin secret).

(Les assesseurs procèdent au dépouillement).

- 32 bulletins et 32 émargements pour la CR,

- 40 bulletins et 40 émargements pour la CFVU.

Résultat du troisième tour :

- 37 voix pour Monsieur VINCENT.

- 34 voix pour Monsieur OLA-DAVIES.

- 1 blanc.

Monsieur VINCENT est élu Vice-Président Etudiant à la majorité relative.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT.– Merci à tous pour cette élection.

J'ai entendu des mots comme discrimination, comme Egalité hommes/femmes, vie

étudiante, campus, sport. Je pense que ce sont des mots qui rassemblent, au-delà bien sûr de cette élection.

En tout cas, du côté de la Présidence, nous avons déjà signalé que nous étions au-delà de tout cela. Évidemment, il y a un VPE, mais nous souhaitons vraiment prendre la main à tous, comme cela a été exprimé d'ailleurs par Lhéo VINCENT, et cette main sera évidemment, compte tenu du score, largement tendue à ceux qui seront dans notre Université et qui portent une voix importante.

Merci à vous tous.

Nous enchaînons avec la CR en salle Daniel Laurent, et la CFVU à 15 heures.

La séance est levée à 13 heures.